



Michel MÉNARD

Député de Loire-Atlantique

Vice-président du Conseil général de Loire-Atlantique

Paris, le 05 novembre 2010

COMMUNIQUÉ

Règlement de compte au parlement : l'UMP se ridiculise

Ce matin, à l'Assemblée Nationale, lors de l'examen du budget consacré à la jeunesse, un amendement a été déposé par trois députés UMP, visant à remettre en cause la rémunération de Martin Hirsch, président de l'Agence du service civique et ancien membre du Gouvernement Fillon.

Cet amendement, malvenu et mesquin, permettait à Jean-François Copé de régler ses comptes avec Martin Hirsch qui dénonçait récemment les conflits d'intérêt du Président du groupe UMP à l'Assemblée. Amendement alibi pour détourner le débat : le budget jeunesse, vie associative et éducation populaire est en baisse de 15% cette année, le monde associatif et les collectivités locales sont les laissés pour compte de cette politique au rabais.

Aucun des auteurs de l'amendement, ni même Monsieur Copé, n'a participé à l'examen en séance du budget du sport et de la jeunesse. Voyant le caractère provoquant et hors sujet de cet amendement, l'un de ses signataires est venu le retirer. Cet épisode consternant prouve au moins une chose : l'UMP ne s'intéresse pas à la jeunesse mais utilise le Parlement pour régler ses comptes « entre amis » !

Michel Ménard

Contact Presse : Samuel Galodé - 06 70 50 05 71 – samuelgalode@michelmanard.fr

Permanence parlementaire – 4, rue Léonard de Vinci – 44470 CARQUEFOU

contact@michelmanard.fr - www.michelmanard.fr